

Fêtes des mères, origine, date...

Chaque année, la fête des mères est célébrée en France à la fin du mois de mai ou au début du mois de juin.

Le point sur cette tradition.

Cette année, la fête des mères tombe le dimanche 7 juin. L'occasion pour les enfants et les grands de rendre hommage à leur maman, par un petit mot, une carte, un bouquet de fleurs ou un autre cadeau.

Cette tradition est bien ancrée dans le pays, les fleuristes et d'autres boutiques se préparent généralement avec application pour cette date. Chaque année en France, cette journée particulière tombe un dimanche du mois de mai ou au début du mois de juin. En fait, la fête des mères est toujours fixée au dernier dimanche de mai, sauf s'il s'agit du dimanche de la Pentecôte, auquel cas celle-ci est repoussée au premier dimanche du mois de juin. En 2020, la fête des mères est fixée au 7 juin .

D'où vient la fête des mères ?

Dès la Grèce antique, la mère a été fêtée : celle de tous les dieux, Rhéa. Quant aux Romains, ils célébraient également les femmes et les mères, au Ve siècle avant Jésus-Christ. En France, Napoléon a eu l'idée de cette fête, au XIXe siècle : il évoquait une fête des mères à célébrer au printemps. Mais la toute première célébration de la fête des mères date, en France, du 10 juin 1906 : c'est l'Isère qui met alors les mères à l'honneur. Et la tradition continue de prendre racine le 16 juin 1918, avec l'initiative du colonel de la Croix-Laval de la première Journée des mères, célébrée à Lyon.

Une fête pétainiste ?

La fête des mères est souvent décrite par ses détracteurs comme une fête instaurée par le Maréchal Pétain. Info ou intox ? Comme décrit plus haut, il n'est pas le premier à avoir lancé cette idée de célébrer les mamans. Si c'est bien lui qui a instauré la journée nationale des mères dans le calendrier à partir du 25 mai 1941, la loi n'a été adoptée qu'après la Seconde guerre mondiale. C'est sous la présidence de Vincent Auriol, le 24 mai 1950, que cette loi a été adoptée

Source: L'internaute

